



CC Bresse Nord Intercom' (Siren : 247100647)

FICHE SIGNALETIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Pierre-de-Bresse
Arrondissement	Louhans
Département	Saône-et-Loire
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	08/12/1993
Date d'effet	31/12/1993

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Régis GIRARDEAU

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	
Numéro et libellé dans la voie	5 Bis Place de la Mairie
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	71270 PIERRE-DE-BRESSE
Téléphone	03 85 76 30 60
Fax	03 85 73 30 64
Courriel	accueil@bressenordintercom.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité additionnelle sans fiscalité professionnelle de zone et sans fiscalité professionnelle sur les éoliennes
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	redevances et droits des services à culturel - redevances à caractère sportif - redevances à caractère de loisirs - redevances et droits des services à caractère social

Population

Population totale regroupée	6 613
Densité moyenne	27,18

Périmètre

Nombre total de communes membres : 16

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
71	Authumes (217100130)	289
71	Beauvernois (217100288)	104
71	Bellevesvre (217100296)	299
71	Charette-Varennes (217105931)	449
71	Dampierre-en-Bresse (217101682)	173
71	Fretterans (217102078)	298
71	Frontenard (217102086)	210
71	La Chapelle-Saint-Sauveur (217100932)	659
71	La Chaux (217101211)	326
71	La Racineuse (217103647)	173
71	Lays-sur-le-Doubs (217102540)	159
71	Mouthier-en-Bresse (217103266)	412
71	Pierre-de-Bresse (217103514)	1 977
71	Pourlans (217103571)	218
71	Saint-Bonnet-en-Bresse (217103969)	488
71	Torpes (217105410)	379

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 26

Compétences exercées par le groupement
Production, distribution d'énergie
- Autres énergies
<i>Compétence supplémentaire : Création d'une zone de développement de l'éolien (ZDE)</i>
Environnement et cadre de vie
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
<i>Compétence obligatoire : Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés.</i>
- GEMAPI : Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique
- GEMAPI : Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau
- GEMAPI : Défense contre les inondations et contre la mer
- GEMAPI : Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides et des formations boisées riveraines
- Autres actions environnementales
<i>Compétence supplémentaire: Entretien des digues et protection des berges : les travaux d'entretien des digues et de protection des berges sur le territoire des communes de Charette-Varennes, Lays-sur-le-Doubs, Pierre-de-Bresse, Fretterans, Frontenard et Pourlans font l'objet de conventions de mandat avec la communauté de communes qui en assure la gestion. Compétence optionnelle : Protection et mise en valeur de l'environnement, le cas échéant dans le cadre de</i>

schémas départementaux et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie

Sanitaires et social

- Action sociale

Compétence optionnelle : Action sociale d'intérêt communautaire

- Maisons de santé pluridisciplinaires

- Santé * Construction d'une maison de santé pluridisciplinaire.

Politique de la ville / Prévention de la délinquance

- Elaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville ; animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion

économique et sociale ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance et des programmes d'actions définis dans le contrat de ville

Développement et aménagement économique

- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale,

touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ; promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme.
Compétence obligatoire : Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire ; schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur ; plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale.

Développement et aménagement social et culturel

- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs

Compétence optionnelle : Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire.

- Construction, aménagement, entretien et fonctionnement d'équipements de l'enseignement pré-élémentaire et élémentaire

- Compétence optionnelle : Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire.

Compétence supplémentaire : Affaires scolaires * Ecoles primaires : gestion des RPI suivants : - Regroupement de Pierre-de-Bresse, Authumes, Lays-sur-le-Doubs, Charette-Varennes, Fretterans ; - RPI de Bellesvivre, Beauvernois, Torpes et Mouthier-en-Bresse ; - RPI de La Chapelle-Saint-Sauveur, La Chaux. Pour les communes de Fontenard, La Racineuse, Purlans, Dampierre-en-Bresse qui appartiennent à des RPI extérieurs à la communauté de communes, des conventions particulières de subrogation seront établies, permettant la prise en charge financière par la Communauté de communes de leur participation aux frais de fonctionnement des écoles. * Gestion du RASED (Réseau d'Aide Spécialisée aux Elèves en Difficulté) : Des conventions de mandat seront établies avec les communes extérieures à la communauté de communes qui bénéficient de ce service.

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

compétence obligatoire : Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire ; schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur ; plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale.

- Schéma de secteur

Compétence obligatoire : Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire ; schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur ; plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale.

- Plans locaux d'urbanisme

Compétence obligatoire : Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire ; schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur ; plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale.

- Organisation de la mobilité, au sens des articles L.1231-1 et suivants du code des transports

Organisation de la mobilité au sens du titre III du livre II de la première partie du code des transports, sous réserve de l'article L. 3421-2 du même code

- Transport scolaire

Habilitation statutaire : organisation, gestion et contrôle des services de transport scolaire sur délégation des services du conseil régional.

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

Compétence optionnelle : Création, aménagement et entretien de la voirie

Développement touristique

- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme

Compétence obligatoire : Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L.4251-17 du code général des collectivités territoriales ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ; promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme.

Logement et habitat

- Politique du logement non social

Compétence optionnelle : Politique du logement et du cadre de vie

- Politique du logement social

Compétence optionnelle : Politique du logement et du cadre de vie

Autres

- Préfiguration et fonctionnement des Pays

Compétence supplémentaire : Préfiguration et fonctionnement des pays : Participation aux actions de développement et d'aménagement menées dans le cadre du Pays de la Bresse Louhannaise.

- NTIC (Internet, câble...)

compétence supplémentaire : Déploiement du Très Haut Débit : Compétence en matière des réseaux et services locaux de communications électroniques prévue à l'article L.1425-1 du Code général des collectivités territoriales, laquelle recouvre :
- l'établissement, sur le territoire de l'EPCI, d'infrastructures et de réseaux de communications électroniques au sens des 3° et 15° de l'article 32 du Code des postes et communications électroniques, - l'acquisition de droits d'usage à cette fin ou achat d'infrastructures et de réseaux existants, - la mise à disposition des infrastructures ou réseaux à des opérateurs ou utilisateurs de réseaux indépendants, - l'exploitation des réseaux de communications électroniques, - sous réserve du constat d'une insuffisance d'initiatives privées propres à satisfaire les besoins des utilisateurs finals et en avoir informé l'Autorité de régulation des communications électroniques, la fourniture de services de communications électroniques aux utilisateurs finals.

- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

compétence obligatoire : Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage.

- Autres

** compétences supplémentaires : - Actions en faveur du maintien ou du développement des services publics dans le périmètre de la communauté de communes*

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
71	SI de collecte et d'élimination des déchets de Bresse Nord (200053122)	SM fermé	30 375
39	EPAGE Seille et affluents (200098333)	SM fermé	161 306
71	SM de la Bresse Bourguignonne (200023901)	SM fermé	68 633
71	SIVOS de Poulans - Clux-Villeneuve - Longepierre (257103044)	SM fermé	695
71	SM de gestion du RPI de Frontenard, Mont lès Seurre, Navilly et Pontoux (257103168)	SM fermé	1 093
71	SM d'aménagement du bassin de la Guyotte (200079283)	SM fermé	11 162
71	SIRTOM de la région de Chagny (257102541)	SM fermé	29 935

71	Etablissement public territorial du bassin Saône et Doubs (257103218)	SM ouvert	2 560 672
39	SI de la Sablonne (200044121)	SM fermé	8 814

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2024 - millésimée 2021)